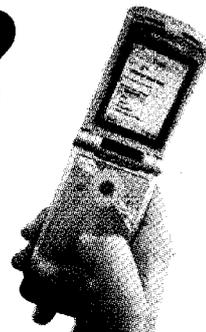


Les mobiles dégagent-ils de mauvaises ondes ?

Une conférence citoyenne s'ouvre aujourd'hui à Paris pour discuter de la nocivité potentielle des antennes-relais de téléphonie mobile.

P/Q2-03



Portables : encore des mobiles de stress

Des citoyens s'inquiètent des dangers éventuels de l'exposition aux ondes électromagnétiques.

SANTÉ. Téléphoner peut-il nuire à la santé ? La question fait débat et inquiète. Le lancement, aujourd'hui à Paris, d'une "conférence de citoyens" intitulée "Ondes électromagnétiques, santé, société" dont le but est d'"encadrer et orienter le déploiement et les usages des technologies hertziennes" dans la capitale, en atteste. Et les propos de la secrétaire d'Etat à l'Ecologie, vendredi, relancent les doutes. Chantal Jouanno s'est dite favorable à l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable par les enfants et à l'utilisation obligatoire d'une oreillette "pour tout le monde". Selon la secrétaire d'Etat, "le problème ce ne sont pas les antennes", mais les doutes sur les conséquences sur la santé de la puissance des ondes émises par le téléphone.

Un Grenelle en mars

Un rapport du Grenelle de l'environnement indique qu'"en l'état actuel des connaissances, si un risque sanitaire existe, il serait plutôt induit par l'utilisation de téléphones mobiles que par les antennes-relais". En effet, "l'énergie absorbée par les tissus [la tête et le tronc, ndlr] est 10 000 fois plus importante par l'usage d'un téléphone mobile que par l'exposition à une antenne relais", a expliqué à l'Assemblée Roselyne Bachelot, ministre de la Santé. Par conséquent, accéder à la demande des associations de riverains d'antennes et réduire les limites d'émission de ces dernières à 0,6 V/m, contre des émissions entre 41 et 61 V/m, "ne serait pas pertinent", selon le rapport. Cela conduirait "à une baisse dans la qualité globale du

“Compte tenu de l'ensemble des études conduites à ce jour, le risque, s'il existe, ne peut être que faible.”

Rapport du Grenelle de l'environnement

signal”. Or, moins un téléphone capte, plus il dégage d'ondes pour établir un contact avec l'antenne-relais la plus proche, et plus l'utilisateur est exposé. Le ministère de la santé a rejeté en juin 2008 “l'hypothèse d'un risque pour la santé des populations vivant à proximité de ces stations”. Il n'en reste pas moins que des riverains – quelques individus par millions, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – souffrent d’“hypersensibilité électromagnétique”. L'OMS en a listé les symptômes : rougeurs, picotements, sensations de brûlure, fatigue, lassitude, nausées, palpitations, etc. Mais cela n'en fait pas une maladie, alors que la Suède a reconnu l'an dernier l'électrosensibilité comme un handicap. Le professeur Le Ruz, président du Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques demande “qu'on reconnaisse un syndrome d'incompatibilité avec les champs électromagnétiques”. Le cancérologue Dominique Belpomme a élaboré un protocole qu'il devrait présenter ce mois-ci, permettant de classer l'électrosensibilité comme maladie. Un sujet qui sera discuté lors du “Grenelle des antennes”, fin mars.

ALEXANDRA BOGAERT

Du rifi à Paris

Le Wi-Fi est de retour dans les bibliothèques parisiennes depuis le mois de septembre, après un an de déconnexion. Un moratoire sur la mise en service des bornes Wi-Fi avait été instauré en novembre 2007 à la suite des malaises d'une quarantaine d'employés, liés selon le syndicat Suppa-FSU à “l'installation massive” de ces bornes. A la demande du maire de Paris Bertrand Delanoë, les bornes ont été rebranchées. Depuis, “deux employés ont dû exercer leur droit de retrait à la suite de nouveaux malaises attribués aux rayonnements émis par les bornes Wi-Fi réinstallées”, selon le syndicat.

A.B.

A Lille ou à Lyon, des dossiers très sensibles

Lyon.
Après un an de bras de fer avec la mairie et Bouygues Telecom, les parents de l'école Gerson assignent l'opérateur. “Nous allons utiliser la jurisprudence du tribunal de Versailles du 5 février qui condamne Bouygues au démontage de l'antenne de Tassin-la-Demi Lune, pour assigner l'opérateur au tribunal de Nanterre en procédure civile”, a expliqué hier Jean-Michel Dhimoïla, président de l'association Respem (Rassemblement pour des écoles sans pollution électromagnétique). L'antenne relais est à 33 mètres d'une cour de récréation et elle serait responsable de migraines selon

le collectif de parents. La mairie de Lyon avait procédé au démontage d'une antenne-relais dans une autre école en 2008 à la suite de deux cas de cancer.

A LYON, X.T

Lille

Pour mieux encadrer l'installation des antennes-relais et instaurer une série de règles de bonnes conduites, la ville de Lille a signé vendredi un accord avec les trois opérateurs : SFR, Bouygues Telecom et Orange. Afin de respecter le principe de précaution, les émissions d'ondes électromagnétiques seront régulièrement contrôlées après l'installation des antennes.

A LILLE, M.P

Le rapport Bioinitiative

Ce rapport indépendant a été publié en 2007. Il estime apporter la preuve que l'utilisation d'un mobile depuis dix ans ou plus augmente le risque de tumeurs du nerf acoustique de 30 % (lorsque le téléphone est utilisé des deux côtés de la tête) et de 240 % quand le téléphone est utilisé d'un seul côté. Les conclusions de ce rapport, qui demandent un abaissement des valeurs limites de l'exposition du public à 0,6 V/m, ont été reprises par les députés européens. Ils ont adopté une résolution en ce sens en septembre 2008. Les associations d'électrosensibles s'y réfèrent également.

A.B.

0,7 V/m

Pour les antennes relais, le taux moyen d'exposition ambiante est de 0,7 volt par mètre, selon l'Association française des opérateurs de téléphonie mobile.

56 millions

C'est le nombre d'utilisateurs de téléphones portables en France.

47 000

Le nombre d'antennes de téléphonie mobile en France. 2207 nouvelles antennes-relais ont été installées en 2008

60

Une antenne est saturée au-delà de 60 communications simultanées. (source : association française des opérateurs de téléphonie mobile)

Réagissez sur RTL au 3210 (0,34 € la minute) RTL matin 5 h / 9 h 30 Les auditeurs ont la parole 12 h 10 / 14 h 30

l'info

Craignez-vous les ondes de votre téléphone portable ?

avec RTL



Mathilde, 23 ans, étudiante

"Oui, mais je ne fais pas grand-chose pour me protéger."



Moana, 36 ans, relaxologue

"Oui, mais il n'y a rien à faire pour éviter cette pollution électromagnétique."



Guillaume, 32 ans, ingénieur

"Ça ne m'inquiète pas plus que ça, mais j'essaie le plus possible de mettre mon oreillette."

témoignage **Electrosensibles, elles vivent isolées**

De g. à dr., Bénédicte Michel et sa sœur Véronique.

Coupées du monde à cause des ondes

FOCUS. "On nous torture, on nous méprise et, surtout, on nous empêche de vivre chez nous." Bénédicte Michel est catégorique. L'Internet sans fil - le Wi-Fi - et les téléphones portables pourrissent sa vie et celle de sa sœur, Véronique. Les deux femmes ont dû quitter leur emploi et vivre dans un village isolé. Toutes deux sont électrosensibles. Un mal causé selon elles par le réseau d'ondes électromagnétiques dans lequel l'ensemble des Français baigne au quotidien. Et qui transforme, pour les deux sœurs installées dans la campagne de Chalon-sur-Saône, la moindre activité en cauchemar. Les symptômes peuvent être terribles : maux de tête, paralysie de certains membres, manque de sommeil, vomissements, hurlements quand elles "repèrent" du Wi-Fi ou un portable...

"Le Wi-Fi, ça me casse"

"A cause de la 'box' Internet de la voisine, nous avons dû déménager dans une caravane au fond du jardin, le plus loin possible des ondes", raconte Bénédicte d'une voix fatiguée. Heureusement, la "box" incriminée est en panne et les deux sœurs peuvent souffler, le temps de reprendre leur croisade contre les ondes. Et contre le Wi-Max, le Wi-Fi haut débit, qui devrait être rapidement installé dans toute la Saône et Loire. "Une fois qu'on est sensible, on est sensible à tout. Mais le Wi-Fi, ça me casse vraiment", explique Bénédicte. Antennes relais, connexions, fréquences des ondes : au fil des années, les sœurs ont développé des connaissances pointues dans les nouvelles technologies. Une maîtrise troublante, qui frise parfois l'obsession, alors que le nombre d'électrosensi-

"On n'applique pas le principe de précaution, malgré les rapports scientifiques. On se dirige vers le même problème que l'amiante."

Bénédicte Michel

bles est très bas en France selon les experts. Mais à l'écoute du parcours des deux sœurs, difficile de rester de marbre. Véronique et Bénédicte se terrent à la campagne, loin des antennes relais et des téléphones portables. Un calvaire pour toute leur famille, et un entêtement qui dérange autour d'elles. "L'ensemble de la population ne nous supporte pas", reconnaît Bénédicte. Aujourd'hui, les deux sœurs réclament 20 000 euros d'aide - une broutille selon elles par rapport à l'argent investi par le conseil général dans le Wi-Max - voire une "zone blanche", exempte de tout champ magnétique nocif. En attendant, elles se protègent du mieux possible. Enturbannée dans plusieurs épaisseurs de foulards, Bénédicte se rend une fois par semaine au marché, où les commerçants qui la connaissent acceptent de couper leur téléphone. Et pour ne pas "cuire dans l'indifférence générale", les deux sœurs ont fondé le collectif EHS71 qui regroupe les électrosensibles du département et vont écrire à Nicolas Sarkozy. Car le phénomène "ne fait que commencer", conclut Bénédicte. **M.N**

Réagissez à cet article sur

metrofrance.com/electrosensibles

